



# PARLONS Régime de retraite



## Améliorations à notre site Web du Régime de retraite

Notre menu a changé pour faciliter la recherche de renseignements sur les thèmes suivants :

**Participants actifs** – sous-titres avec menus déroulants se rapportant aux participants actifs.

**Pensionnés** – un menu déroulant se rapportant aux pensionnés

**Participants avec pension différée** – un menu déroulant pour les participants avec pension différée

**Bénéficiaires et survivants** – renseignements utiles pour les bénéficiaires et les survivants.

**Formulaires et publications** – formulaires et publications à portée de la main.

**Investissements et gouvernance** – l'information d'investissement comme résultats des investissements et taux de rendement

– l'information de gouvernance comme structure et documents de gouvernance

**Calculer ma pension** – estimation des prestations de retraite d'un participant actif ou avec pension différée.

**FAQ** – coordonnées des personnes-ressources, manière d'obtenir un NIP et accès facile aux formulaires imprimables.

## Table des matières

Améliorations à notre site Web du Régime de retraite **1**

Rendement pour la période du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2007 **2**

Nouveau Service

Mythes et faits sur votre Régime de retraite **3**

Nouvelles du Conseil consultatif des pensions

Le rapport annuel 2007 du Régime de retraite agréé

Modifications au Régime de retraite pour 2007 **4**

Qui dois-je appeler?

Votre relevé personnel de prestations de retraite

Vos questions

Saviez-vous que...

**LE SITE WEB DU RÉGIME DE RETRAITE A ACCUEILLI 57 500 VISITEURS EN 2007!**



NOUVEAU MENU



De partout... jusqu'à vous

### Votre Régime de retraite

Votre avenir entre vos mains

Accueil | Agrandir texte

English
Définitions
Carte du site
Contactez nous
Aide
Modalités d'utilisation

**Participants actifs**

Adhérer au régime de retraite

Information générale du participant

Événements de la vie - Qu'arrive t'il si

Planifier pour la retraite

**Pensionnés**

Participants avec pension différée

Bénéficiaires et survivants

Formulaires et publications

Investissements et gouvernance

Calculer ma pension

FAQ

### Bienvenue à votre régime de retraite

Avec plus de 77 000 participants, le régime de retraite de Postes Canada est l'un des plus importants régimes de pension à prestations déterminées offerts par un seul employeur au Canada.

Ce site Web est une ressource importante pour les participants au régime de retraite de Postes Canada. Si vous avez déjà eu une question au sujet de vos prestations de retraite, vous pouvez presque certainement trouver la réponse ici. Ce site Web renferme des renseignements détaillés sur vos prestations de retraite pour l'ensemble de votre cycle de vie.

Si vous avez de la difficulté à vous y retrouver, faites la [visite guidée](#) et découvrez comment trouver ce que vous cherchez.

Ce site Web ne fournit que de l'informations générales. Il n'est pas conçu pour offrir des conseils individuels précis en matière de finances, de lois, d'investissements, de régimes ou d'impôt. Veuillez lire les [Modalités d'utilisation](#) pour obtenir des renseignements importants sur le site et votre retraite.



©Postes Canada  
mise à jour: 2007-12-19

**Quoi de neuf**

- **mars 2008**  
Votre relevé personnel de prestations de retraite vous sera adressé par courrier durant le mois d'avril...
- **décembre 2007**  
Les options de cotisations des employés correspondant à une période de congé non payé changent...
- **octobre 2007**  
Les formulaires pour désigner un bénéficiaire d'assurance-vie de base et désigner un bénéficiaire pour vos prestations supplémentaires de décès payée par Postes Canada se retrouvent maintenant en ligne...
- [Archive](#)

Rémunération et primes | Avantages sociaux | Régime de retraite

Vol 9 N° 1 mai 2008

Rendement  
du Régime de  
retraite agréé de la  
Société canadienne  
des postes  
pour la période  
du 1<sup>er</sup> octobre au  
31 décembre 2007

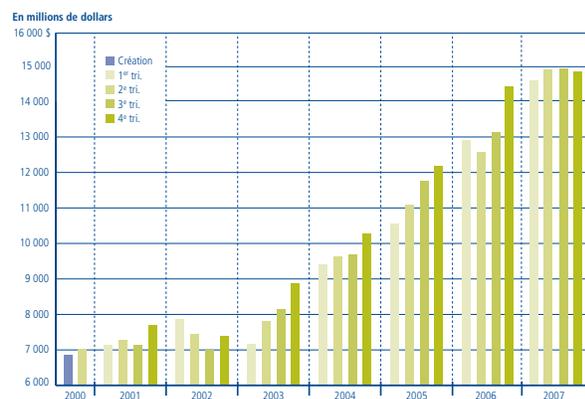
## Conjoncture du marché

Les marchés des actions ont affiché des résultats inférieurs au cours du quatrième trimestre. L'indice composé S&P/TSX canadien a connu une baisse de 1,3 %. En ce qui a trait au dollar canadien, l'indice 500 S&P aux États-Unis a reculé de 4,0 % et l'indice EAFE international a diminué de 2,4 % en raison de l'instabilité continue des marchés. L'indice obligataire universel du Comité exécutif de la Direction (CED) a augmenté de 2,7 % et les taux de la Banque du Canada ont connu une baisse de 25 points de base, ce qui a porté le taux à 4,25 % en décembre en réponse aux préoccupations soulevées relativement au crédit. Le tableau suivant fait état du rendement du Régime depuis sa création.

CATÉGORIE D'ACTIF	VALEUR DU MARCHÉ (M\$)	2007 OCT. À DÉC.	2007 ANNÉE COMPLÈTE	2006 ANNÉE COMPLÈTE	2005 ANNÉE COMPLÈTE	2004 ANNÉE COMPLÈTE	2003 ANNÉE COMPLÈTE	2002 ANNÉE COMPLÈTE
<b>Revenu fixe</b>								
Placements de fonds liquides et à court terme	557,4 \$	-0,1 %	3,2 %	4,1 %	2,7 %	2,4 %	2,9 %	2,4 %
Obligations du Canada	4 452,7	2,6 %	3,5 %	2,4 %	8,6 %	9,6 %	8,4 %	10,2 %
<b>Actions</b>								
Actions canadiennes	4 282,8	-1,8 %	9,0 %	18,9 %	25,2 %	15,6 %	25,5 %	-11,6 %
Actions américaines	2 522,9	-4,5 %	-10,7 %	16,9 %	3,4 %	4,9 %	7,5 %	-20,9 %
Actions internationales	2 408,5	-4,6 %	-5,1 %	28,4 %	13,2 %	13,3 %	7,3 %	-21,6 %
Immobilier	387,0	3,6 %	16,8 %	24,8 %	17,2 %	—	—	—
<b>Total du Régime de retraite agréé</b>	<b>14 611,3 \$</b>	<b>-1,25 %</b>	<b>2,09 %</b>	<b>14,25 %</b>	<b>13,73 %</b>	<b>11,13 %</b>	<b>13,87 %</b>	<b>-6,99 %</b>

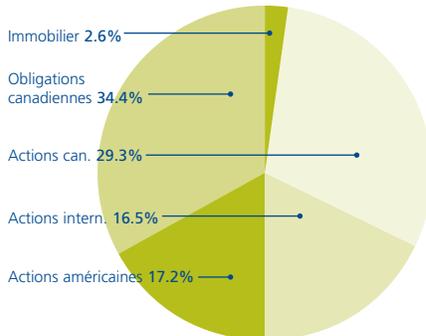
## Points saillants des investissements

- Pour le quatrième trimestre, le taux de rendement de la caisse se situe à -1,25 % par rapport au point de référence de -0,36 %. Pour l'exercice, le Régime a connu un rendement de 2,09 % par rapport au rendement repère de 0,91 %.
- Au 31 décembre 2007, la caisse avait un actif de 14 611,3 millions de dollars.
- La caisse a eu des sorties d'argent nettes de 32,2 millions de dollars au cours du quatrième trimestre. Nous avons réduit l'affectation aux actions canadiennes de 85,5 millions de dollars. Ce montant, associé à 46,2 millions de dollars en gains des opérations couvertes contre les risques de change, a été réparti de la manière suivante: 36,5 millions de dollars aux biens immobiliers, 10 millions de dollars aux obligations nominales, 18 millions de dollars en placements de fonds liquides et de placements à court terme, 25 millions de dollars aux actions américaines et 10 millions de dollars aux actions internationales.



## Points saillants de la composition de l'actif

### COMPOSITION DE L'ACTIF



- Au 31 décembre 2007, 65,6 % de l'actif a été affecté à des actions et à des biens immobiliers, ce qui dépasse la composition de l'actif visée (62,5 %). Les actions canadiennes représentaient 29,3 % du total, les actions américaines 17,2 %, les actions internationales 16,5 % et les biens immobiliers 2,6 %.
- Un pourcentage de l'actif de 34,4 % était investi dans des obligations et des placements à court terme, par rapport à une composition de l'actif visée de 37,5 %. Ce chiffre comprend 6,9 % d'obligations à rendement réel, 23,7 % d'obligations canadiennes et 3,8 % de placements de fonds liquides et de placements à court terme.

## Nouveau Service

Le Centre du régime de retraite est heureux d'annoncer qu'il a acquis un appareil de télécommunication pour sourds (ATS). Maintenant, les participants malentendants peuvent communiquer directement avec le Centre du régime de retraite en composant le 613 734 8265.

# Mythes et faits sur votre Régime de retraite

Les renseignements suivants vous permettront de mieux comprendre certains des mythes fort répandus entourant le régime de retraite de Postes Canada et de faire la lumière sur les faits.

Mythe	Fait
J'ai 53 ans, je travaille à Postes Canada depuis huit ans et je quitte mon emploi. Une des options qui s'offrent à moi consiste à prendre une valeur de rachat <sup>1</sup> .	La valeur de rachat <sup>1</sup> est une option de prestation de retraite lorsque vous quittez votre emploi et que vous <ul style="list-style-type: none"><li>• comptez au moins deux (2) années de service admissible ou de participation au régime et moins de trente (30) ans de service admissible et</li><li>• êtes âgé de moins de 50 ans.</li></ul>
Si vous êtes renvoyé de Postes Canada, vous perdez le bénéfice de votre retraite.	Après deux ans de service admissible ou de participation au régime, les participants ont acquis les droits à la retraite. Cela signifie que les participants ont droit à une prestation de retraite accumulée, quelle que soit la raison de la cessation d'emploi.
Postes Canada n'offre pas de séance de préparation à la retraite.	Postes Canada offre des séminaires de préparation à la retraite aux participants qui pourront bénéficier d'une pension non réduite dans les deux ans. Si vous ne pouvez pas participer aux séances ou si vous ne pouvez pas bénéficier d'une pension non réduite dans les deux ans, il existe un programme de formation en ligne sur <a href="mailto:Intr@poste">Intr@poste</a> appelé « Planifier votre retraite ». Si vous préférez, vous pouvez obtenir une version de ce programme sur CD en envoyant un courriel au Service des pensions à l'adresse <a href="mailto:pension.services@postescanada.ca">pension.services@postescanada.ca</a> .

<sup>1</sup> La valeur de rachat est la valeur actuelle de vos prestations de retraite accumulées exprimée sous forme de montant forfaitaire en dollars. Elle est calculée par l'administrateur du Régime à l'aide des hypothèses prévues par les lois gouvernant le régime de retraite.

## Nouvelles du Conseil consultatif des pensions

Nous sommes heureux d'annoncer la nomination de M. Daniel Maheux au Conseil consultatif des pensions à titre de représentant de l'ACMPA (Association canadienne des maîtres de poste et adjoints). Il remplace Shirley Dressler.

Stuart Learmont a remplacé Robin Ghosh au poste de représentant des participants actifs au régime de retraite non représentés par une unité de négociation.

Une élection est actuellement en cours pour le poste de représentant de tous les participants retraités du régime de retraite.



## Le rapport annuel 2007 du Régime de retraite agréé

Le rapport annuel 2007 du Régime de retraite agréé sera distribué en mai 2008. Ce rapport contient des messages importants de la part du président du Conseil d'administration et de la présidente-directrice générale de Postes Canada. Il présente également des statistiques sur les participants et fait état de la situation financière et des placements du régime.

# Modifications au Régime de retraite pour 2007

Les modifications au Régime de retraite agréé de Société canadienne des postes et à la Convention supplémentaire de retraite ont été approuvées par le Comité des pensions en décembre 2007 et visaient les objectifs suivants :

- permettre aux nouveaux employés, qui font transférer leurs périodes de service en vertu des dispositions de l'accord de transfert de pension, de reconnaître les divers niveaux de service entre le Régime de retraite agréé et la Convention supplémentaire de retraite, quand il y a insuffisance de fonds;
- modifier l'âge limite obligatoire de 69 pour 71 ans, âge auquel les participants au régime doivent cesser de cotiser ou d'accumuler des prestations de retraite et commencer à recevoir des prestations en vertu des règles de l'impôt sur le revenu;
- exiger que les participants versent le montant des cotisations non payées pour service accompagné d'option lorsqu'ils reportent la date du début de versement de leur pension à la suite de leur cessation d'emploi;
- clarifier le fait que les options de règlement normales offertes à la cessation d'emploi doivent être proposées à tout participant dont l'emploi prend fin.

## Qui dois-je appeler?

Pour plus de renseignements sur le Régime de retraite de Postes Canada, notamment sur les sujets suivants :

- changement de bénéficiaire du régime de retraite
- rupture de mariage
- décès
- service accompagné d'option
- prestations de retraite pour invalidité
- prestations de retraite
- indexation
- prestations de survivant
- NIP pour calculer votre pension

veuillez consulter [www.retraitecp.com](http://www.retraitecp.com) ou communiquer avec  
**CENTRE DU RÉGIME DE RETRAITE DE POSTES CANADA** Tél. : 1 877 480-9220 ATS 613 734-8365



## Votre relevé personnel de prestations de retraite

Votre relevé personnel de prestations de retraite vous a été adressé par courrier durant le mois d'avril. Si vous n'avez pas reçu votre relevé d'ici le 16 mai 2008, veuillez communiquer avec le Centre du régime de retraite en composant le 1 877 480-9220 ATS 613-734-8265.

Votre relevé comprend un résumé du régime de retraite de Postes Canada. Vous y trouverez des renseignements sur les prestations accumulées au titre du régime de retraite de Postes Canada en date du 31 décembre 2007 ainsi qu'une estimation de votre revenu de retraite projeté à la date la plus rapprochée à laquelle vous avez droit à une pension non réduite. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la section « Calculer ma pension » sur notre site Web : <http://www.retraitecp.com>.

## Vos questions

**Je participe à un séminaire de préparation à la retraite et j'ai besoin d'une estimation de mes prestations. Que faire?**

Vous pouvez en obtenir une en ligne à l'adresse [www.retraitecp.com](http://www.retraitecp.com). Il suffit de cliquer sur « Calculer ma pension ». Vous pouvez aussi communiquer avec le Centre du régime de retraite au 1 877 480-9220 - TTY 613-734-8265. Si vous décidez d'appeler le Centre du régime de retraite, assurez-vous de le faire longtemps à l'avance.

**Que faire si je perds mon NIP ou si je n'en ai jamais reçu un?**

Si vous perdez ou oubliez votre NIP, consultez le site Web du régime à l'adresse [www.retraitecp.com](http://www.retraitecp.com) et cliquez sur « Calculer ma pension ». Vous pouvez obtenir un NIP temporaire en cliquant sur le lien situé au-dessous du bouton Soumettre : Avez-vous oublié votre NIP? Grâce à ce NIP temporaire, vous pourrez en choisir un nouveau.

Si vous n'avez jamais reçu de NIP, appelez le Centre du régime de retraite. Il en créera un pour vous et il vous l'expédiera par courrier à votre adresse personnelle. Afin de protéger la confidentialité de vos renseignements, les NIP ne sont pas transmis par téléphone ou par courriel.

**Nous apprécions vos commentaires. Si vous avez des commentaires ou des suggestions à faire, veuillez nous les envoyer à l'adresse suivante :**

SERVICE DES PENSIONS  
2701 PROMENADE RIVERSIDE  
BUREAU B320  
OTTAWA ON K1A 0B1  
Adresse électronique :  
[pension.services@postescanada.ca](mailto:pension.services@postescanada.ca)

## Saviez-vous que...

Le Centre du régime de retraite a traité 37 776 demandes de renseignements par téléphone et s'est occupé d'environ 2 300 départs à la retraite en 2007. En 2006, il a reçu 36 975 appels et traité 2 270 départs à la retraite.